****



**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR ÉLABORER UN GUIDE DE FORMULATION DE POLITIQUES FONDÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES POUR L'ORGANISATION OUEST-AFRICAINE DE LA SANTÉ (OOAS)**

**TERMES DE REFERENCES**

1. **Contexte**

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) met en œuvre le projet de recherche " Moving maternal, newborn and child health Evidence into Policy (MEP) in West Africa " dans le cadre de l'Initiative canadienne pour l'innovation en santé maternelle et infantile en Afrique (IMCHA). Le projet vise à promouvoir l'utilisation des évidences scientifiques dans la prise de décision et la pratique pour améliorer la santé maternelle et infantile dans l'espace CEDEAO. Une plate-forme régionale a été mise en place pour appuyer l'utilisation des données probantes sur les résultats de l'analyse de la situation menée aux niveaux national et régional. Au-delà des compétences individuelles et des facteurs organisationnels, l'institutionnalisation de l'utilisation des données probantes au niveau des services de santé ministériels constitue un élément clé pour l'utilisation efficace et durable des données probantes. A ces fins, l'OOAS a fait adopter par l'Assemblée des Ministres de la Santé de la CEDEAO, lors de sa 18ème session ordinaire en juin 2017 à Abuja, Nigeria, une résolution sur l'utilisation des preuves dans le développement et la mise en œuvre des plans et protocoles politiques pour les soins. Pour assurer l'utilisation efficace des données probantes dans la prise de décisions et la pratique en matière de santé, les décideurs ont besoin de soutien sous forme d'outils pratiques et d'accompagnement. C'est dans cette perspective que l'OOAS a décidé de développer un guide pratique pour l'utilisation des données probantes dans le développement et la mise en œuvre des politiques de santé dans l'espace CEDEAO.

1. **Objectifs**

L'objectif principal est de développer un guide adapté pour l'utilisation des données probantes dans le développement et la mise en œuvre des politiques, plans et protocoles de santé dans l'espace CEDEAO.

Plus précisément, il s’agira de :

1. Procéder à une revue du processus de formulation et de mise en œuvre des politiques de santé dans les pays de la CEDEAO ;
2. Procéder à une revue des guides d'utilisation des données probantes existants;
3. Élaborer un guide pratique pour l'utilisation des données probantes dans la formulation et la mise en œuvre de politiques de santé adaptées au contexte des pays de la CEDEAO ;
4. **Approche méthodologique**

Le consultant effectuera une étude documentaire sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de santé dans les quinze pays de la CEDEAO. Les types de données probantes nécessaires à chaque étape de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique seront déterminés. Un cadre clair d'élaboration des politiques et des données probantes connexes sera élaboré.

Ensuite, une revue des lignes guides existantes de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (EBPM) sera effectuée, et la production d'une ligne directrice pratique avec des outils d'EBPM adaptés au contexte des pays de la CEDEAO.

1. **Les étapes de la consultation** 
   1. Étude documentaire sur le processus d'élaboration des politiques dans les pays de la CEDEAO
   2. Examen documentaire des guides existants sur l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes
   3. Présentation des premiers résultats au comité d'élaboration des lignes directrices
   4. Diffusion au niveau des pays
2. **Résultats attendus :**

* Rapport 1 : revue intitulée " Le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de santé dans l’espace de la CEDEAO ".
* Rapport 2 : Examen des lignes directrices existantes en matière d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes dans le domaine de la santé
* Guide intitulé " Élaboration de politiques de santé fondées sur des données probantes dans les pays de la CEDEAO : guide pratique ".

1. **Durée de la consultation**

La consultation durera vingt (20) jour-personne de travail.

1. **Profil requis pour la consultance**

Les soumissionnaires doivent posséder les qualifications suivantes :

* Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat) en santé publique, en sociologie ou en médecine ;
* Anthropologie, démographie, développement international ;
* Bonne connaissance des pays d'Afrique de l'Ouest ;
* Avoir une expérience similaire de mission de développement de guide ;
* Expérience démontrée dans l'un des domaines suivants : Transfert de connaissances, élaboration de politiques fondées sur des données probantes, formulation et analyse de politiques ;
* Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la santé publique, MNCH en Afrique subsaharienne ;
* Maîtrise de l'anglais avec un niveau professionnel en français.